

Chastre, le 11 mars 2016

Conformément à l'article L.1122-13, § 1^{er} du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M.....

pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le
29 mars 2016 à 18 heures à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à
1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Prestation serment du Directeur financier
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 février 2016 (vote)
3. Marchés publics : délégation du Conseil communal au Collège communal – exercices 2016 à 2018 (vote)
4. Motion RER (vote)
5. Plan de Cohésion sociale : rapport d'activités (vote)
6. Plan de cohésion sociale : rapport financier (vote)
7. Voirie : modification du nom d'une voirie (vote)
8. Groupe d'Action locale : approbation stratégie et soutien financier (vote)
9. Finances : Budget communal 2016 – réformation (information)

HUIS CLOS

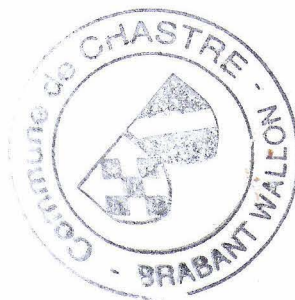
10. Enseignement ratification (vote)
11. Directeur général : suivi du dossier

Par ordonnance :

Pour le Collège communal,

La Directrice générale, ff

C. VAN MEENSEL



Le Bourgmestre,

C. JOSSART